Revitalisation & protection contre les crues

Areuse, Vieille-Areuse et Bied de Môtiers

La revitalisation c'est…

L'ensemble des mesures permettant de restaurer la dynamique naturelle et les fonctions écologiques des cours d'eau. Les embouchures sont des milieux particulièrement riches en biodiversité.

La protection contre les crues c'est…

L'ensemble des mesures visant à protéger les personnes et les biens contre l'action dommageable des eaux.

Objectifs écologiques

- **Recréer un delta** aux embouchures du Bied de Môtiers et de la Vieille-Areuse, avec la création de terrasses inondables et de nouveaux milieux humides.
- **Diversifier le milieu aquatique, amphibie et terrestre**.
- **Garantir la connectivité** longitudinale le long de l'Areuse pour les poissons.
- **Rétablir la connectivité** latérale entre les écosystèmes terrestres et aquatiques.
- **Aménager** hors du lit des microstructures favorables à la micro/macrofaune (murgiers, tas de bois).
- **Conserver autant que possible la végétation ligneuse existante.**

Objectifs de protection

- **Protéger la zone industrielle de Môtiers contre les crues de temps** de retour de 300 ans.
- **Réduire le niveau de dangers de la zone industrielle de Môtiers** d'un niveau moyen à un niveau résiduel sur la carte des dangers liés à l'eau.
- **Aménager un ouvrage de surverse en rive gauche de l'Areuse** permettant le débordement vers la zone agricole en situation extrême, si le débit de crue de l'Areuse devait dépasser le débit de dimensionnement du projet.

Objectifs territoriaux

- Trouver une **synergie entre la protection contre les crues et la revitalisation des cours d'eau**.
- **Maintenir le chemin piétonnier** en rive gauche de l'Areuse
- **Développer** conjointement un projet communal de protection et un projet cantonal de renaturation.

Durant les travaux

Le paysage sera momentanément chamboulé, à cause des interventions suivantes :

Travaux d'excavation et de terrassement
Suppression de deux seuils dans le lit de l'Areuse
Démolition des structures en béton du pied des berges
Aménagement des digues de protection
Abattages et plantations

Période de réalisation : Juillet 2022 à octobre 2023

Maîtres d'ouvrage : ne.ch – République et Canton de Neuchâtel – Service des ponts et chaussées ; Commune de Val-de-Travers

Avec le soutien de : Schweizerische Eidgenossenschaft – Confédération suisse – Confederazione Svizzera – Confederaziun svizra

En coordination avec : WWF ; pro natura Neuchâtel ; FNPE Fédération Neuchâteloise des Pêcheurs en Rivière

Impressum : SPCH, Commune de Val-de-Travers et graffiti-communication.ch

Quelques espèces concernées…

Ombre de rivière

Photo : O. Krettli
Criquet des clairières

Photo : Wikimedia
Saule drapé

Cincle plongeur

Photo : J. Bec
Onychogomphe à pinces

Photo : B. Bohn, Wikimedia
Pétasite hybride

Structures…

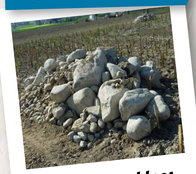
Murgiers en blocs

Les murgiers offrent à presque toutes les espèces de reptiles et à beaucoup d'autres petits animaux de nombreuses cachettes, des places au soleil, des sites de ponte et d'hivernage. Grâce à ces petites structures, de précieux relais et habitats sont offerts à la faune.

Tas de bois

Les tas de bois ont une grande utilité pour la petite faune en tant que lieu d'accueil et de refuge.